

Paris, le 13 juillet 2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Avant la Conférence nationale des territoires, L'ADF rappelle les priorités des Départements

Dominique BUSSEREAU, Président de l'Assemblée des Départements de France, confirme la participation active de l'ADF à la prochaine Conférence nationale des territoires qui se déroulera le lundi 17 juillet au Sénat.

Prenant acte de la volonté de l'Exécutif de travailler avec les Départements dans le cadre d'un véritable dialogue, l'ADF donnera la priorité aux dossiers qui les mobilisent le plus :

- Le financement des Allocations Individuelles de Solidarité (RSA, APA, PCH) ;
- L'assouplissement des trop nombreuses rigidités introduites par la Loi NOTRe qui handicapent aujourd'hui les Départements et donc la mise en œuvre par l'Etat de mesures d'expérimentation, de délégation... ;
- La prise en charge complète de l'accueil et du financement des Mineurs Non Accompagnés par l'Etat ;

Les Départements aspirent à retisser avec l'Etat un lien de confiance fort, en particulier en donnant aux collectivités territoriales des perspectives budgétaires claires par la mise en place d'une loi de financement spécifique aux collectivités et la refonte de la fiscalité.

A PROPOS DE L'ADF :

L'Assemblée des Départements de France (ADF) est une association pluraliste qui réunit les Présidents des 104 collectivités adhérentes, dont 101 Départements.

Elle remplit une triple mission :

- Représenter les Départements auprès des pouvoirs publics
- Constituer un centre de ressources permanent pour les Conseils départementaux
- Offrir aux élus départementaux les moyens de confronter leurs idées, d'échanger leurs expériences et d'arrêter des positions communes sur les grands dossiers nationaux.